

Marseille, le 02 juin 2021

M A I R I E



ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E

Anne MEILHAC
Adjointe Déléguée
Domaine Public
Espaces Verts
Mobilités, Voirie

Monsieur Rolland GIBERTI
Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

Références à rappeler impérativement

N/REF. : AM/JT/BC/ST n°28-21-(42-20)

N° Igec : 17444/21/06/ 00013

Objet : Demande de sécurisation abords de l'école élémentaire de la Guadeloupe 13006 .

Monsieur le Président,

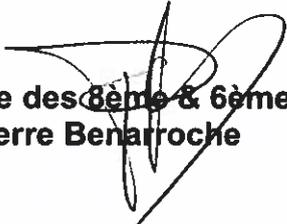
Nous faisons suite à notre demande d'aménagement sécuritaire pour la rue de la Guadeloupe, à Marseille, 6^{ème} arrondissement. Cette rue subit toute la journée, aux abords de l'école élémentaire, des accélérations brutales et dangereuses dans la ligne droite, longue de 300 mètres. L'installation d'un plateau ralentisseur ayant été écartée par vos services, nous souhaitons étudier des solutions alternatives. En effet, nous continuons d'être sollicités par les riverains, excédés par le bruit des accélérations de scooters, motos et voitures, mais aussi par les parents des élèves de l'école, inquiets pour leurs enfants.

Sur place avec les services techniques de la Mairie de Secteur, nous avons pu identifier des possibilités d'aménagement :

- Parvis élargi de couleur vive, incluant les passages piétons pour une meilleure visibilité. En effet, le parvis réalisé en 2018 au croisement des rues de la Guadeloupe et de la Martinique est très dégradé (affaissements, fissures) et le rose pâle a quasiment disparu, prenant la couleur grise du bitume ordinaire. Nous suggérons un revêtement légèrement sonore, signalant aux automobilistes qu'ils entrent dans une zone où une vigilance particulière est nécessaire.
- Signalisation au sol « ATTENTION ECOLE », de taille maximale et de pleine largeur de chaussée, en application de la réglementation de 2015, au droit du 21 rue de la Guadeloupe.
- Radar pédagogique en amont de l'école.

Nous restons à votre écoute et disponibles pour une réunion dès la semaine prochaine.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.


Le Maire des 8^{ème} & 6^{ème} Arrdts
Pierre Benarroche


Adjointe au Maire
Anne Meilhac